

La vaste église est d'ailleurs toute tendue de draperies endeuillées. Les drapeaux sont voilés d'un crêpe. Au pied du bas-choeur, le mausolée, très simple, avec ses six cierges de cire brune, impressionne vivement. Sur le drap noir qui le recouvre on a mis la casquette du zouave et l'épée du commandant. Et les vieux soldats, tristes, montent tout autour la faction d'honneur. Que de souvenirs revivent sans doute dans leurs âmes de braves !

Dans la foule je vois, les parents et les amis des zouaves, et parmi eux M. le juge Loranger, et M. le sénateur David — dont le fils Athanase est le filleul de M. de Charette. Par une touchante et délicate attention, les *Vétérans de l'Armée française*, avec à leur tête Beullac, Beaulne, De la Cassinière, Perron, d'Orsonnans ont tenu à apporter l'hommage de leur présence à cette cérémonie funèbre en l'honneur du héros de Loigny...

Au choeur, nous l'avons dit, Mgr l'archevêque officie lui-même. Sa Grandeur est assistée par M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, par les prêtres-zouaves, MM. Colin, Brunelle et Blondin, et enfin par le jeune Père Francoeur, oblat, un fils de zouave, filleul lui aussi de M. de Charette. Mgr Racicot, Dom Antoine, abbé d'Oka, le Père Filiatrault, des jésuites, le Père Rondot, des dominicains, le Père Jodoin, des oblats, des Sulpiciens, des chanoines, des curés feront cortège à Monseigneur à l'heure de l'absoute.

M. le professeur Couture dirige la maîtrise qui donne une très belle messe des morts. M. le professeur Pelletier est à l'orgue. Le *Dies irae* est empoignant, le *Libera* se fait plus suppliant, le *De profundis* pleure...

• • •

Avant l'absoute, Mgr l'archevêque monte en chaire, et, une